

Les Jardins de la Vallée Verte

Organisation collectives

Ce qu'il y a à faire

- Travaux courants : - travail du sol et compostage
- les semis et repiquages
- l'entretien et les ramassages

Comment le faire ?

- Le calendrier de cultures décrit par quinzaine les actions à réaliser semis en pépinières de telle et telle variété, repiquage, préparation de telle longueur de planche, etc.
- L'agenda du jardin permet à chaque personne de choisir, selon les besoins du jardin, les activités qu'il assurera.
- Un temps de formation à l'agro-écologie est proposé chaque mois ou deux mois, il est proposé au delà des jardiniers à toute personne intéressée.
- Des fiches techniques sont réalisées sous forme de documents partagés et sous format papier, il aident les jardiniers à acquérir les gestes techniques.

Où le faire ?

- 3 zones de culture : l'ancien jardin, entre les kiwis et de l'autre coté du chemin
- Pour les semis : la serre bio-climatique et la véranda
- Un local à créer derrière la serre : stockage outillage, graines, planning, etc

Quand le faire ?

- Un temps hebdomadaire de rencontre est déterminé, il permet de faire un point sur les tâches en cours, de se former et de jardiner
- A tout autre moment, seul ou à plusieurs, d'une façon autonome.

Avec quels outils ?

- Des outils à main existants et d'autres à rénover.
- Un motoculteur
- La serre
- Le planning de cultures, l'agenda et le plan du jardin

Avec quels moyens financiers ?

- L'investissement en matériel sera réalisé par Alter'éco 30, mais nous pouvons commencer avec les moyens actuels.
- Les charges de fonctionnement seront assurées par les jardiniers : semence, terreau, pots, eau. Une participation de 10 euros par mois devrait suffire à les couvrir.

Il est à l'attention de tous les jardiniers, il pose les bases de fonctionnement du jardin collectif

- * **Accompagnement** : avant d'entreprendre toute nouvelle action de jardin on demande à un jardinier expérimenté de me transmettre les consignes et je commence l'action avec lui. Ces temps d'apprentissage sont indispensables pour éviter des erreurs préjudiciables au groupe.
- * **Décisions** : Toute question relative au jardin et à son fonctionnement est discutée en groupe, les décisions sont collectives. Pour cela plusieurs moyens : profiter d'une réunion du jardin, en provoquer une en indiquant vos questions ou propositions ou encore les poser sur le google group.
- * **Temps de jardinage** : chaque jardinier s'engage pour une participation régulière, avec un minimum moyen de deux heures par semaine.
- * **Amis du jardin** : les personnes qui ne peuvent assurer ce temps de présence mais souhaitent occasionnellement participer au jardin constituent le groupe des « amis des jardins de la vallée verte ».
Il respectent les règles de fonctionnement du jardin, aident, jardinent mais ne bénéficient pas du partage des paniers de récolte car le plan de culture initial ne prend pas en compte leur participation comme jardiniers. En accord avec les jardiniers, ils pourront bénéficier de quelques légumes à l'occasion de leur participation. Lors des réunions leur voix est consultative.
- * **Absences** : chaque jardinier indique au groupe ses périodes d'absences afin de planifier le fonctionnement vital du jardin.
- * **Engagements** : si un jardinier s'engage pour assurer une tâche, trois solutions :
 - je la réalise comme prévu
 - j'ai des difficultés et j'en informe aussitôt le groupe pour obtenir de l'aide
 - je rencontre une impossibilité à la réaliser et j'en informe le groupe qui prendra les décisions adaptées
- * **Cahier du jardin**
 - toutes les récoltes sont systématiquement pesées et rangées, ces données sont consignées sur le cahier « La vie du jardin ».
 - le cahier « La vie du jardin » permet de consigner les activités réalisées et les problèmes rencontrés. Il est la mémoire du jardin. Il est à la disposition de chaque jardinier.
- * **Récoltes** : le ramassage et le pesage ont lieu en premier dès l'arrivée au jardin. Des paniers sont réalisés pour les jardiniers présents et pour ceux qui en ont fait la demande. Les légumes pouvant se conserver peuvent être stockés. Le surplus de production peut être vendu d'un commun accord.
- * **Rangement** : le temps de travail au jardin comprend le rangement des outils utilisés. Chaque outil a une place unique. Il est important de pouvoir l'y retrouver afin d'éviter d'importantes pertes de temps de recherche.